



cuisiniste qui ne veut pas honorer le bon de commande

Par **sylvie2967**, le **23/09/2010** à **17:23**

Bonjour, rnj'ai effectuer l'achat d'une cuisine chez un cuisiniste pendant la période des soldes , j'ai verser un acompte livraison prévu pour le 31/10/2010, aujourd'hui cuisiniste nous annonce que la livraison ne pourra se faire car le prix est en tres en dessous et qu'il vendais à perte et donc qu'il ne pouvait honorer cette commande suis-je en droit d'exiger la cuisine qui est inscrit sur mon bon de commande, merci pour les réponses que vous pourrez m'apporter